

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | L'Enseignement Mathématique |
| Herausgeber: | Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique |
| Band: | 10 (1908) |
| Heft: | 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE |
| Artikel: | LA PRÉPARATION DES CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET NATURELLES 1 |
| Autor: | A. Gutzmer |
| Kapitel: | X. — Statistique. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-10960 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et bibliothèques ou à certains endroits remarquables au point de vue historique, ou bien l'étude des langues étrangères, ou encore et surtout, l'étude économique des pays étrangers. Mais on éprouve précisément les mêmes besoins du côté des mathématiques et des sciences naturelles. Par exemple que l'on s'efforce pour les géologues et les représentants des sciences naturelles, à apprendre à connaître, par leur observation personnelle, les formations caractéristiques, la flore et la faune, et spécialement aussi les jardins zoologiques et botaniques. Le physicien et le chimiste (le mathématicien également) sauront également tirer profit d'études personnelles analogues, et pour tous, en tout cas, l'étude des conditions d'enseignement des autres pays sera particulièrement stimulante.

7. Les branches philologiques-historiques devraient nous servir de modèle par le fait que pour elles, le contact entre les représentants des écoles supérieures et des universités n'a jamais été négligé aussi complètement qu'il l'est généralement chez nous. La commission acceptera avec plaisir tout règlement capable de donner une impulsion nouvelle aux efforts qui ont été faits durant ces dix dernières années en vue d'un tel rapprochement.

X. — Statistique.

1. La commission estime que ce n'est pas sa tâche de s'occuper des diverses questions concernant la situation du corps enseignant des établissements supérieurs. Néanmoins, déjà dans l'intérêt de ses projets de réformes, elle considérera comme bienvenu tout règlement capable d'assurer le bon fonctionnement de la carrière de maître supérieur. A ce propos, elle désirerait attirer l'attention sur un défaut particulier de l'activité universitaire touchant la préparation des candidats à l'enseignement. Ce sont les grandes variations de conditions auxquelles nos étudiants sont soumis. C'est-à-dire que parfois les candidats les plus capables sont dans l'obligation de rester pendant de longues années inactifs avant de trouver une place. et que d'autres fois on est obligé d'avoir recours pour des places importantes à des candidats ne possédant pas une préparation complète. Les causes de ces oscillations ne sont pas encore clairement connues ; dans tous les cas on aime à croire qu'il ne s'agit pas seulement de l'action mécanique de la loi de l'offre et de la demande, à laquelle est encore malheureusement toujours lié un retard dans les périodes successives. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'une *statistique bien ordonnée*, qui serait publiée à intervalles rapprochés, rendrait ici, ainsi que pour d'autres questions, d'importants services.

2. Jusqu'à présent, une partie seulement de cette statistique a été faite d'une façon satisfaisante (grâce à des hommes d'état et par initiative privée), à savoir, le nombre des candidats ayant passé chaque année leurs examens, le nombre des candidats qui font leur année de séminaire et le nombre des places obtenues dans les écoles supérieures. Par contre, la *statistique de l'université*, c'est-à-dire celle qui donne le nombre des étudiants dont nous nous occupons, laisse encore fort à désirer ; les catalogues du personnel de nos universités ne semblent ni suffisamment détaillés ni suffisamment comparables, pour qu'on soit en état d'en tirer des conclusions certaines. D'autre part, il est très difficile d'estimer le nombre d'étudiants nécessaires pour les besoins de l'enseignement. Il ne s'agit pas seulement du fait qu'un nombre important de ces étudiants se destinent à d'autres carrières (techniques par exemple,) mais aussi de l'augmentation continue des établissements d'instruction, qui ont besoin de maîtres ayant une préparation académique en mathématiques ou en sciences naturelles. Aux écoles supérieures dont le nombre va toujours croissant (et qui sont ordinairement les seules dont on tienne compte dans les statistiques) s'ajoutent les nombreuses écoles spéciales préparant pour des carrières diverses, puis les hautes écoles de divers genres, et actuellement les écoles supérieures nouvellement instituées, pour jeunes filles. Aux yeux de la commission, ce serait un réel progrès de pouvoir publier, à intervalles réguliers, des rapports généraux sur les différentes questions qui surgissent ici.

XI. — Ensemble des dispositions nouvelles que nous désirons voir adopter dans les universités.

Nous répétons ici les souhaits que nous avons formulés au sujet des dispositions à prendre dans l'enseignement des mathématiques et des sciences naturelles à l'université.

1. Pour les SCIENCES NATURELLES, il s'agissait moins de la création nouvelle d'instituts que d'une extension appropriée de leur installation, en rapport avec les transformations que nous avons recommandées dans l'enseignement. Mentionnons ces modifications d'une manière plus détaillée :

a) En *Physique*, nous avons souhaité une modernisation du cours d'introduction de physique expérimentale, un contact plus intime avec les applications techniques et avant tout une adaptation des exercices pratiques aux besoins des candidats.

b) En *Chimie* également, nous avons désiré que l'on donne au cours général une forme plus conforme au but poursuivi, mais nous avons recommandé spécialement de diriger les travaux dans